



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

16 février 2012

1 - Action institutionnelle

Parentalité en entreprise : 27 entreprises s'engagent

Le 15 février, Claude GREFF, secrétaire d'Etat chargée de la Famille, en présence de Jérôme BALLARIN, Président de l'**Observatoire de la Parentalité** en entreprise, a signé la Charte de la parentalité avec 27 entreprises partenaires. Cette charte constitue un engagement à promouvoir, au sein de l'entreprise, une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. La signature de la charte de la parentalité en entreprise est un engagement qui pourra lever les tabous, et mettre en place, sur le terrain, les moyens et les structures pour permettre à chacun de réaliser à la fois ses projets personnels et professionnels. De plus en plus d'entreprises jouent le jeu et font preuve d'imagination pour trouver des solutions. Ce sont par exemple des places de crèches, des incitations à prendre le congé de paternité, un aménagement des horaires de réunions plus conforme aux contraintes familiales, le télétravail... Lors d'une table ronde, Claudia KESPY-YAHI, gérante de **Cap Enfants**, Renaud DESCHAMPS, directeur général de **Lexmark** et Jérôme NANTY, directeur des Ressources Humaines de la **Caisse des Dépôts**, ont évoqué la transmission des bonnes pratiques, les freins et les facteurs de succès en matière de parentalité en entreprise.



Parentalité et égalité professionnelle : comment impliquer les hommes ?

La lettre du Service public et le site gouvernemental **Vie publique** ont consacré des sujets au rapport remis à la secrétaire d'Etat à la famille, Claude GREFF, par le président de l'Observatoire de la parentalité en entreprise, Jérôme BALLARIN (synthèse du 6 février). On signalera que sous le titre « *L'entreprise doit valoriser la paternité* », **Libération** du 13 février consacre deux pages au rapport et donne la parole à deux pères qui « *racontent comment ils aménagent leur vie pour concilier engagement professionnel et familial* ». « *Allonger le congé paternité, lutter contre la culture du présentéisme... Un rapport remis à la secrétaire d'Etat à la Famille montre que changer les pratiques de l'entreprise permet de renforcer l'égalité homme/femme* » indiquait de son côté le site du **Figaro** le 2 février qui titrait « *Dix idées pour chouchouter les nouveaux pères en entreprise* ».

[Consulter le dossier sur le site Vie publique](#)

Le rapport sur l'IVG et la contraception des adolescents remis à Jeannette Bougrab

En avril dernier Jeannette BOUGRAB avait lancé une mission sur la contraception et l'avortement des jeunes filles (synthèse du 12 avril et 25 octobre 2011). Comme l'**Inspection générale des affaires sociales** en 2010 (synthèses des 26 janvier, 5, 22 février et 10 mars 2010), la députée (UMP) Bérengère POLETTI dans son rapport (synthèse du 29 avril et du 24 mai 2011), ou encore le **Centre d'analyse stratégique** (synthèse des 10 et 24 juin 2011), le rapport remis le 16 février à la secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de la Vie associative, Jeannette BOUGRAB, fait le constat d'un accès défaillant des jeunes à la contraception et prône, entre autres, sa gratuité. « *Un rapport alerte sur la sexualité des adolescents* » titre **La Croix** qui souligne que le rapport dénonce une « *irresponsabilité collective* ». « *Le constat est sévère* », selon le quotidien catholique, « *irresponsabilité collective* », « *tabou* », « *dispositifs inappliqués, etc.* *Le rapport (...) est un cri d'alarme sur la question de la sexualité des adolescents. D'abord parce que l'on comptait encore près de 12 000 avortements chez les 15-17 ans en 2009, rappellent les auteurs (...). Ensuite parce que, selon ces spécialistes, « la pornographie éduque nos enfants »* ». **La Croix** indique que le rapport, signé par deux gynécologues, Israël NISAND et Brigitte LETOMBE, et une psychanalyste, Sophie MARINOPOULOS, fait l'objet d'une publication chez **Odile Jacob** sous le titre « *Et si on parlait de sexe à nos ados ?* ». Dans un entretien accordé au **Parisien** du 16 février, l'obstétricien Israël NISAND demande « *l'accès confidentiel et gratuit à la contraception pour tous les mineurs* » et « *l'application de la loi de 2001 qui prévoit trois heures d'éducation sexuelle en classe chaque année* ». « *Le nombre d'IVG toujours en hausse chez les mineures, faute de prévention* » constate **Libération** le même jour.



Place des femmes dans la fonction publique



Mardi 14 février après-midi, après le Sénat, l'**Assemblée nationale** a adopté, par scrutin public, le projet de loi relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique. 461 députés ont voté « pour », 1 député a voté « contre » et 24 se sont abstenus. Les amendements portés par le ministre de la Fonction publique, François SAUVADET (photo), ont été adoptés (synthèses des 13, 31 janvier et 6 février). Un des amendements prévoit de porter à un minimum de 20 % les nominations de chaque sexe sur la période 2013-2015, 30 % sur la période 2015-2017 et 40 % à partir de 2018. Les femmes, qui représentent près de 60 % des agents de la Fonction publique, ne sont que 14 % à occuper des emplois de cadres dirigeants et 24 % des emplois de cadres supérieurs. Une commission mixte paritaire (CMP) Assemblée-Sénat s'est réunie le jeudi 16 février pour parvenir à un texte commun aux deux assemblées. **Le Monde** du 8 février soulignait l'ambition de François SAUVADET de « *féminiser la haute fonction publique* » et rappelait les travaux de la députée Françoise GUEGOT, auteure du rapport sur la parité dans la fonction publique remis en mars 2011 au chef de l'Etat (synthèse du 8 mars 2011), et de Marie-Jo ZIMMERMANN, présidente de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale (synthèse du 6 février). **La Croix** du 13 février annonçait également des « *quotas de femmes chez les hauts fonctionnaires* ».

[Retrouver le dossier législatif sur le site de l'Assemblée](#)

[Lire le communiqué sur le site du ministère de la Fonction publique](#)



Travaux de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale

Faute de temps, nous n'avons pas signalé les travaux de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale depuis novembre dernier ! La session 2011-2012 est pourtant riche, en particulier d'une série d'auditions de préparation d'un rapport d'information sur le genre, l'égalité des femmes et la société, ou des travaux menés par la délégation sur la féminisation de certains métiers. Seize comptes-rendus ont été mis en ligne depuis le début de la session.

[Retrouver les comptes-rendus des travaux de la délégation sur le site de l'Assemblée](#)

Egalité salariale entre les hommes et les femmes

Le **Sénat** a adopté, jeudi 16 février, dans le cadre de l'ordre du jour réservé au groupe socialiste et apparentés, la proposition de loi de Claire-Lise CAMPION et plusieurs de ses collègues relative à l'égalité salariale entre les hommes et les femmes (synthèses des 13 janvier et 9 février). La proposition de loi (PPL) socialiste prévoit des sanctions très lourdes pour les entreprises ne respectant pas l'égalité salariale entre hommes et femmes. Le texte oblige les entreprises à conclure un accord sur l'égalité salariale hommes-femmes sous peine de suppression des exonérations de cotisations sociales de la branche maladie et des réductions d'impôt. Les entreprises qui ne transmettraient pas de rapport sur la situation salariale à l'inspection du travail dans un délai de 15 jours après l'avis du comité d'entreprise seront par ailleurs soumises à une pénalité de 1% de leur masse salariale. Un amendement PS visant à lutter contre un recours excessif au temps partiel et prévoyant une majoration de 10 % des cotisations sociales pour les entreprises qui comptent plus de 25 % de salariés à temps partiel, a également été voté. Le texte doit maintenant être transmis à l'Assemblée nationale.

[Retrouver les débats et le texte sur le site du Sénat](#)

Violences faites aux femmes

Le **Sénat** a adopté le 13 février une proposition de résolution présentée par Roland COURTEAU et plusieurs de ses collègues en application de l'article 34-1 de la Constitution, relative à l'application de certaines dispositions de la loi du 9 juillet 2010, concernant les violences faites aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants. Les auteurs de cette résolution estiment que certaines des dispositions de la loi de 2010 relative à ces violences « *sont aujourd'hui appliquées de façon lacunaire ou insuffisante* ».

[Retrouver le dossier législatif sur le site du Sénat](#)

Accès pour toutes les femmes aux centres d'IVG

Lors de la séance des questions au gouvernement du 8 février à l'Assemblée nationale, Martine BILLARD, pour le groupe de la **Gauche démocrate et républicaine**, a interrogé le ministre chargé de la santé sur les menaces qui pèsent actuellement dans notre pays quant à la permanence, sur l'ensemble du territoire, d'un accès pour toutes les femmes aux centres d'IVG. Nora BERRA, secrétaire d'Etat chargée de la santé lui a répondu.

[Lire la question et la réponse de la ministre sur le site de l'Assemblée nationale](#)

Proposition de création d'un contrat d'union civile

Christian COINTAT a déposé au **Sénat** une proposition de loi tendant à créer un contrat d'union civile. « Indépendamment des propositions tendant à autoriser le mariage entre personnes du même sexe », le texte prévoit d'améliorer le régime du PACS dans un certain nombre de domaines.

[Lire la proposition de loi sur le site du Sénat](#)

Jurisprudence : l'épineuse question de retour à l'emploi

Le **Bulletin de documentation du Défenseur des Droits** (n°7 du 10 février 2012) signale un arrêt de la **Cour d'appel de Paris** (n° 11/02972, 12/01/2012, **Société Générale**) relatif à l'absence de proposition, à une salariée revenue de congé parental, d'un poste similaire assorti d'une rémunération équivalente (La banque est condamnée à verser à la salariée le montant des salaires dus depuis le mois d'avril 2011 et une somme de 10 000 euros d'indemnité provisionnelle). L'arrêt a fait l'objet d'une analyse dans la **Semaine Sociale Lamy**, n° 1523 du 30 janvier sous le titre « *L'épineuse question de retour à l'emploi* ».

Les femmes prennent le pouvoir à Bercy

Lors du **Conseil des ministres** du 15 février, sur proposition du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et de la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, porte-parole du Gouvernement, Marie-Christine LEPETIT, inspectrice générale des finances, a été nommée chef du service de l'inspection générale des finances (IGF) à compter du 12 mars 2012. C'est la première fois que le corps de l'IGF va être dirigé par une femme et c'est également le premier grand corps d'inspection à l'être. Lors du même Conseil des ministres, sur proposition de la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, porte-parole du Gouvernement, Véronique BIED-CHARRETON, administratrice civile hors classe, est nommée directrice de la législation fiscale à compter du 12 mars 2012. Ces deux nominations font titrer par **Le Figaro**, bien informé, dans son édition du 15 février : « *Les femmes prennent le pouvoir à Bercy* ».

Elisabeth Barbier nommée directrice d'Afrique et de l'Océan indien au MAE

Enfin, le **Conseil des ministres** du 15 février a également nommé, sur proposition du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européennes, Elisabeth BARBIER, ministre plénipotentiaire de 1ère classe, est nommée directrice d'Afrique et de l'Océan indien.

2 - Egalité et non discrimination

Le féminisme à l'épreuve des mutations géopolitiques

« *Quels sont les effets, pour les femmes et pour le féminisme, des changements du monde, quarante ans après l'explosion des mouvements de libération des années 1970 ? Que veulent dire, à l'heure de la mondialisation, « égalité des sexes » et « liberté des femmes » ? Comment traduire des mots d'ordre anciens (comme Notre corps nous appartient) dans l'actuelle division internationale et sexuée du travail: travail de production et de reproduction ? Entre marchandisation triomphante et retour du religieux que sont devenues les conquêtes faites à partir des années 1970 ? Qu'est-ce qu'une politique féministe, à l'heure du post (postcommunisme, postcolonialisme, postmodernisme) ?* » Pour répondre à ces questions les encore toutes jeunes **éditions iXe** publient sous la direction de Françoise PICQ et Martine STORTI « *Le féminisme à l'épreuve des mutations géopolitiques* », un ouvrage issu des travaux du Congrès international féministe réuni à Paris en décembre 2010. « *Tandis que se dessine une nouvelle visibilité des féministes* », souligne l'éditeur, « *cet ouvrage répond à la nécessité des temps présents : considérer l'émancipation des femmes comme un enjeu principal, un enjeu de civilisation, bref la placer au rang du politique* ».



Beauté fatale. Les nouveaux visages d'une aliénation féminine

Mona CHOLLET, journaliste au **Monde Diplomatique** et co-animatrice du site **peripheries.net**, dont on avait beaucoup apprécié ici « Les informulés d'une rhétorique sexiste » (synthèse du 3 juin), vient de publier aux éditions **Zones** « Beauté fatale. Les nouveaux visages d'une aliénation féminine », un ouvrage qui devrait faire date. « *Soutiens-gorge rembourrés pour fillettes, obsession de la minceur, banalisation de la chirurgie esthétique, prescription insistante du port de la jupe comme symbole de libération : la « tyrannie du look » affirme aujourd'hui son emprise pour imposer la féminité la plus stéréotypée* » souligne le résumé. « *Décortiquant presse féminine, discours publicitaires, blogs, séries télévisées, témoignages de mannequins et enquêtes sociologiques, Mona Chollet montre dans ce livre comment les industries du « complexe mode-beauté » travaillent à maintenir, sur un mode insidieux et séduisant, la logique sexiste au cœur de la sphère culturelle. Sous le prétendu culte de la beauté prospère une haine de soi et de son corps, entretenue par le matraquage de normes inatteignables. Un processus d'autodévalorisation qui alimente une anxiété constante au sujet du physique en même temps qu'il condamne les femmes à ne pas savoir exister autrement que par la séduction, les enfermant dans un état de subordination permanente* »... Pour l'auteure, « *la question du corps pourrait bien constituer un levier essentiel, la clé d'une avancée des droits des femmes sur tous les autres plans, de la lutte contre les violences conjugales à celle contre les inégalités au travail en passant par la défense des droits reproductifs* ».



Mille et une façons d'être une fille ou un garçon

Dans le cadre d'une grande opération intitulée « Vivre ensemble », six publications du groupe **Bayard (La Croix, Astrapi, Notre temps, Okapi, Pèlerin, Phosphore)** ont décidé de mettre leur production en commun « pour inviter chacun à réfléchir à réfléchir à ce que signifie aujourd'hui le « vivre ensemble » ». On signalera, dans le cahier spécial de 28 pages que publie **La Croix** le 15 février à cette occasion, le « *Pense pas bête* » réalisé par la rédaction d'**Astrapi** sur les « mille et une façons d'être une fille ou un garçon ». Où l'on apprend par exemple que les filles, et les garçons, peuvent être courageuses ou peureux, et vice versa, petits ou grandes, ou le contraire, et que « *ce qui importe c'est de se sentir bien comme on est* »...

Femmes hommes. Enfin l'égalité ?



« Pour la première fois, toute la classe politique française se réunit au-delà des clivages partisans pour affirmer que l'égalité femmes-hommes doit être un sujet majeur, à placer au cœur des débats aujourd'hui ». Nathalie PILHES, présidente de l'**Assemblée des femmes** de Paris-Ile-de-France, et Gilles PENNEQUIN, vice-président de l'**Atelier de la République**, think tank indépendant, publient aux éditions **Eyrolles** « Femmes hommes. Enfin l'égalité ? ». L'éditeur rappelle que « *l'égalité femmes-hommes est un droit fondamental, un principe constitutionnel* ». « *Pourtant, le chemin est encore long et de nombreuses mesures restent à prendre pour parvenir à une égalité effective* » souligne-t-il. « *De façon inédite, cet ouvrage rassemble des personnalités de premier plan autour de cette question. Acteurs politiques, économiques et sociaux dressent un bilan et apportent leur lecture d'une société qui bouge enfin sur la question paritaire. A partir des contributions de ces figures marquantes, Nathalie Pilhes (...) dégage 111 propositions opérationnelles permettant d'élaborer une politique publique globale, cohérente et concrète, pour enfin faire entrer l'égalité femmes-hommes dans les faits* ».

Egalité et différences à l'École des parents

L'École des parents n°593 daté de novembre 2011 - février 2012 publie un dossier intitulé « Filles-garçons. Egalité et différences ». Illustré par une Catherine BEAUNEZ en grande forme, ce dossier d'une vingtaine de page commence par une enquête titrée « C'est ton genre ! ». « De la difficile articulation entre différences et égalité des sexes. Féminisme, théorie du genre, stéréotypes, construction de l'identité »... Le journal spécialisé fait un vaste tour de la question et donne la parole l'anthropologue Françoise HERITIER et au pédopsychiatre Jean CHAMBRY... L'École des parents publie également un zoom sur « le jeu chez les tout petits » (« les groupes de jeu unisexes s'avèrent plus stimulants pour les jeunes enfants ») ou le « point de vue » de la neurobiologiste Catherine VIDAL qui rappelle qu'« en neurologie, en biologie, tout montre que les différences d'aptitudes des filles et des garçons ne sont pas inhérentes à leur sexe ». Le dossier aborde également la question de la mixité, et de la non-mixité, le problème des « sanction trophée » chez les petits garçons, l'information et la prévention des jeunes et l'identité sexuelle au sein de la société...



L'Étudiant recalé pour sexisme par les Chiennes de garde



Les Chiennes de garde montrent les crocs et dénoncent dans un communiqué diffusé le 15 février la campagne du magazine L'Étudiant (synthèse du 31 janvier). Pour l'association, « L'Étudiant ne déconstruit pas les clichés mais joue avec, au risque de les propager, et mélange travail et sexualité ». « Au lieu d'interpeller les étudiants au sujet de leur orientation », expliquent les Chiennes de garde, « cette campagne joue avec les représentations sexistes : des filles forcément nunuches et des garçons considérant les femmes comme des objets sexuels. Les femmes sont d'ailleurs davantage stéréotypées que les hommes dans cette campagne : elles apparaissent, l'une manipulatrice, l'autre s'intéressant uniquement à l'apparence. Le seul défaut stéréotypique des hommes, en revanche, est d'aimer des femmes stéréotypées ». Les Chiennes de garde viennent également d'annoncer qu'elles décerneront, pour la quatrième fois, leur prix au Macho de l'année. Le nom du lauréat sera proclamé le **jeudi 8 mars** prochain. Le Prix au Macho de l'année est destiné à l'auteur de la remarque, déclaration ou insulte la plus sexiste, faite publiquement à une femme ou au sujet de femmes.

<http://www.chiennesdegarde.com/>

Qui mange des steaks de femmes ?

Il y a longtemps que nous n'avions pas cité OLYMPE et son blog **Olympe et le plafond de verre...** A l'occasion de la sortie du nouveau numéro du mensuel de Rue89, avec un dossier sur la malbouffe, elle se pose des questions sur le visuel choisi par la rédaction. « Je n'arrive pas à comprendre le rapport entre le sujet et cette image », écrit-elle, « Il y a des gens qui mangent des steaks de femmes ? (...). Ou alors c'est pour suggérer que les femmes sont prisonnières des courses ? A moins que ce ne soit pour attirer l'œil du chaland qui espère prendre un petit instant de plaisir à tenir dans ses mains une image de femme nue et qui ne risque pas de s'échapper ? »... « Je vois bien », souligne OLYMPE, « que lorsqu'un artiste qui se trouve génial veut dénoncer la société de consommation il montre ce qu'elle fait aux femmes, c'est à dire qu'elle les considère comme de la marchandise »... Nous avons fait le rapprochement avec les œuvres de l'artiste japonais HAL (**Libération** des 11 et 12 février). OLYMPE aussi, et elle s'amuse : « Mais ils sont 2 sous cellophanes et ça change tout ! ».



La discrimination fondée sur le sexe dans l'octroi de prestations sociales

Sous le titre « *La discrimination fondée sur le sexe dans l'octroi de prestations sociales : un peu, beaucoup,... pas du tout* », la **Revue trimestrielle des droits de l'Homme**, n° 89 de janvier 2012, publie un article de Denis MARTIN sur la discrimination fondée sur le sexe dans l'octroi de prestations sociales. A travers le commentaire de la décision de la Cour européenne des droits de l'homme du 17 février 2011 concernant l'abaissement de l'âge de la pension bénéficiant aux seules mères, l'auteur analyse une divergence d'interprétation des concepts de discrimination et d'action positive entre la Cour strasbourgeoise et la **Cour de justice de l'Union européenne (Bulletin du DDD n° 7 - 10 février 2012)**.

OLF fête la Saint-e Valentin-e !

Osez le féminisme (OLF) s'est emparé de la « *très commerciale fête des amoureu-x-ses du 14 février pour rappeler que l'égalité réelle n'est toujours pas conquise en matière de tâches domestiques et parentales* ». L'association a donc détourné la fête qui devient - bien sûr - « *la Saint-e Valentin-e* » avec des affiches percutantes et humoristiques, destinées à circuler sur les réseaux sociaux, comme par exemple « *merci pour les fleurs mon cœur. Mais passe plutôt l'aspirateur* » ou un « *couchons ensemble* » illustré par la couche de bébé... L'association souhaite rappeler que « *le privé est politique. La répartition des tâches au sein des couples ne sont pas que l'affaire des couples concernés (que ces derniers soient ou pas de même sexe). Il s'agit d'un fait de société, résultat notamment de l'éducation sexiste qui nous a été à tou-te-s inculquée et de stéréotypes persistants sur le rôle des femmes dans la société* ». Et d'ajouter que « *les tâches domestiques sont aujourd'hui encore assurées à 80 % par les femmes - dont certaines recevront aujourd'hui fleurs ou cadeaux - et qu'en matière de travail parental (tâches ayant trait aux enfants), les femmes en font encore deux fois plus que les hommes* ». Réjouissant !



3 - Egalité dans la vie professionnelle

Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le travail et l'emploi

Le cabinet **Emergences** vient de publier la troisième édition du guide « Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le travail et l'emploi ». La parution de cette édition enrichie et mise à jour de ce guide de 350 pages s'inscrit dans la volonté d'**Emergences** « de donner les moyens aux représentants des salariés, et plus largement aux acteurs de l'économie sociale, de lutter efficacement contre toutes les formes de discriminations ». L'auteur, Michel MINE est juriste (enseignant-chercheur), ancien inspecteur du travail, membre de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, formateur sur les discriminations de genre au travail. Le cabinet note qu'il s'agit d'un « outil particulièrement bienvenu en cette année 2012 de mise en œuvre de l'obligation pour les entreprises de négocier pour supprimer les écarts de rémunération au détriment des femmes et assurer l'égalité professionnelle, sous peine de pénalité ».



[Pour en savoir plus et commander le guide](#)

EDF s'engage à consolider l'égalité salariale entre les hommes et les femmes

Liaisons sociales annonce qu'un nouvel accord triennal (2012-2014) sur l'égalité professionnelle a été signé officiellement, le 13 février, par la direction d'EDF et quatre syndicats du groupe (CFDT, CFE-CGC, CGT et FO). Cet accord consolide l'égalité salariale et renforce la mixité des métiers. « S'inscrivant dans une tradition, engagée depuis 2004, de dialogue social sur l'égalité professionnelle, qui a amélioré la situation « de façon significative » » souligne le journal spécialisé, « la direction d'EDF et les quatre syndicats signent officiellement, le 13 février, un nouvel accord triennal sur ce thème. Le groupe y prend des engagements concernant 63 000 salariés, qui devront être déclinés dans des plans d'action au niveau de chacune des neuf directions, y compris le siège social, en concertation avec les quatre organisations syndicales ». Au programme de ce nouvel accord « rééquilibrage des recrutements », « féminisation des instances de décision », « déroulement des carrières » et « consolidation de l'égalité salariale ».

Le congé parental dans les trajectoires professionnelles féminines

Le numéro 119 de **l'e-ssentiel**, la lettre électronique de la **Caisse nationale des allocations familiaales** est consacré au « congé parental dans les trajectoires professionnelles féminines ». Selon le résumé, « l'interruption d'activité pour la naissance des enfants a un impact important sur les trajectoires professionnelles des mères. Une enquête auprès de 3 000 femmes montre que douze ans après, une interruption d'activité à la naissance du dernier enfant diminue la probabilité d'être en emploi et augmente la précarité de cet emploi. Cet effet est accentué lorsque l'arrêt est long (au moins trois ans). Les interruptions ayant lieu dans le cadre d'un congé parental pèsent moins sur la probabilité d'être en emploi que celles intervenant en dehors de ce cadre législatif, mais les deux augmentent de façon indifférenciée le risque de précarité. Le congé parental permet donc de limiter l'exclusion de l'emploi suite à l'interruption d'activité, mais ne limite pas le risque de précarité ».



[Télécharger le document sur le site de la CNAF](#)

Droit à congés familiaux pour les familles homoparentales

Liaisons sociales du 9 février indique que la direction de **Lehwood Nice**, société d'exploitation de l'hôtel **Méridien** de Nice, et les syndicats de la société - CFDT, CFE/CGC, CGT et FO - ont signé, le 20 janvier, un accord sur l'égalité des droits des familles



homoparentales. Conclu à l'occasion des négociations annuelles obligatoires (NAO) il constitue une première en France, selon la Fédération commerce et services CGT, relayant ainsi le collectif CGT de lutte contre les discriminations LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenre au travail). L'accord énumère huit congés prévus par le Code du travail, qui sont donc ouverts aux familles homoparentales. De son côté **Le Figaro** annonce sur son site qu'à compter du 1^{er} mars, les salariés homosexuels de l'opérateur **SFR** pourront bénéficier d'un congé paternité, comme pour tout conjoint hétérosexuel. « *Onze jours seront donc offerts aux lesbiennes et gays, employés de l'entreprise, dont le concubin a eu un enfant* » souligne **Le Figaro** qui indique que cette décision a été prise par Marie-Christine THERON, directrice générale des ressources humaines de **SFR**, après un entretien le 31 janvier avec **HomoSFèRe**, l'association des LGBT du groupe SFR.



Un forum en Suède sur la place des femmes dans les postes à responsabilité

Les 8 et 9 février, le **forum nordique de l'avenir** (Northern Future Forum) a réuni à Stockholm les dirigeants des pays baltes, des pays nordiques et du Royaume-Uni ainsi que des experts extérieurs (entrepreneurs, universitaires ou hauts fonctionnaires) pour des discussions et des échanges portant sur les moyens d'augmenter la proportion de femmes à des postes à responsabilité dans le secteur privé et le taux d'emploi des seniors. La question des quotas de femmes dans les conseils d'administration a été évoquée, le Premier ministre norvégien présentant les bons résultats obtenus dans son pays tandis que David CAMERON la considérait comme une solution de dernier recours.

[Retrouver le dossier \(en anglais\) sur le site du gouvernement suédois](#)

4 - Parité politique

Une femme à la tête du Mexique ?

Josefina VAZQUEZ MOTA est la première Mexicaine ayant une possibilité d'accéder à la présidence de son pays, le 1^{er} juillet prochain. Sous le titre « *Le sourire de la droite* », **Le Soir** du 10 février annonce que le **Parti action nationale** (PAN) au pouvoir au Mexique a l'ex-responsable du groupe parlementaire de ce parti à la Chambre des députés, comme sa candidate aux prochaines élections présidentielles. « *Chepina* », pour ses admirateurs, est le visage aimable de la droite mexicaine. Mais ses positions conservatrices lui valent la méfiance des féministes indique le journal de Bruxelles.

Irak : la ministre de la Femme n'est pas pour l'égalité des sexes

Courrier international du 9 février s'amuse du tollé provoqué en Irak par la ministre d'Etat pour la Femme, Ibtihal AL-ZAIDI, qui a déclaré qu'elle était « *contre l'égalité des sexes* » et a décidé que les employées gouvernementales devaient s'habiller avec décence sur leur lieu de travail, interdisant pantalons serrés, minijupes, jupes « *laissant voir les formes du corps* », chaussures « *non conformes à la pudeur* », et autres « *chemisiers aux couleurs criardes ou brillantes* »... « *Je suis pour la tutelle de l'homme sur la femme. Moi-même, en tant que ministre, je continue d'informer mon mari de l'endroit où je vais chaque fois que je quitte la maison* » a-t-elle notamment déclaré.

5 - Egalité dans la vie personnelle et sociale

Socialisation et normalisation pendant la grossesse

La **Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)** encourage les jeunes chercheurs en attribuant chaque année deux prix récompensant des mémoires de master 2 Recherche dans le domaine des politiques familiales et sociales. En 2011, le jury a distingué Julie MENUËL en lui attribuant le premier prix pour son mémoire de master 2 intitulé « Devenir enceinte. Socialisation et normalisation pendant la grossesse, processus, réceptions, effets », mémoire conduit sous la direction de Marc BESSIN à l'**Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)**, que la CNAF publie dans sa collection **Dossier d'études** (n° 148). L'étudiante se propose d'analyser le phénomène de la grossesse comme une construction sociale. L'objectif est de montrer que la grossesse ne relève pas simplement de la nature mais que des représentations sociales et des normes sociales interfèrent et modulent le vécu des femmes enceintes. Julie MENUËL aborde le sujet de manière originale en déconstruisant la grossesse et en étudiant les diverses instances de socialisation de la femme enceinte. Elle décrit finement ce moment-clé qu'est la grossesse et la manière dont on enseigne aux femmes à être de « bonnes » femmes enceintes.

[Télécharger le Dossier d'études sur le site de la CNAF](#)

Entrées des jeunes dans la sexualité : expériences, espaces et représentations

Après avoir abordé « *La question du genre dans le champ de l'animation* » (synthèse du 2 novembre 2011), **Agora débats/jeunesses**, la revue de recherche publiée à l'initiative de l'**Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)**, consacre son numéro 60 (février 2012) à un dossier coordonné par Yaëlle AMSELLEM-MAINGUY et Wilfried RAULT intitulé « *Entrées des jeunes dans la sexualité : expériences, espaces et représentations* ». Au sommaire de ce dossier « *Premières relations sexuelles et prises de risque L'éclairage des enquêtes statistiques réalisées en France* », « *Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel* », « *Quartiers gays et jeunesses homosexuelles à Paris et à Montréal* », « *Devenir lesbienne : le parcours de jeunes femmes d'origine maghrébine* », « *Nouveaux scénarios et pratiques sexuels chez les jeunes utilisateurs de sites de rencontres* », et « *Autonomie sexuelle des jeunes et panique morale des adultes Le garçon sans frein et la fille responsable* »...



Prières de rue devant un centre IVG

Le Parisien du 13 février signale le refus du préfet de police de Paris d'interdire le rassemblement de l'association catholique traditionaliste **SOS Touts-petits** devant le centre IVG de l'hôpital Tenon au nom de la laïcité, comme le lui demandait le maire PS du XX^e arrondissement, Frédérique CALANDRA. Ces prières de rue ne constituent pas « *l'organisation collective d'un office* », a-t-il estimé (voir synthèse du 9 février).

Le voile dans les crèches encore en débat

« *N'interdisons pas le voile dans les crèches* », demande une tribune publiée dans **Le Monde** daté du 11 février, estimant qu'une telle loi « *conduirait au communautarisme, en faisant croire aux parents qu'il faudrait choisir une nourrice proche de leurs convictions* ». Les signataires, menés par les chercheurs Jean BAUBEROT et Dounia BOUZAR, jugent que « *la gauche doit dé-lepéniser la laïcité* ».

Les petites filles mettent le pied à l'étrier

Sous le titre « *Les petites filles mettent le pied à l'étrier* », **La Croix** du 15 février estime que « *le succès de l'équitation relève du paradoxe. Longtemps considéré comme un sport élitiste, rien ne le prédisposait à passer dans la catégorie grand public - le nombre de licenciés a augmenté de 60% en dix ans - et surtout à acquérir le rang de premier sport féminin en France* ». « *80% des licenciés sont en effet des femmes* » (synthèse du 18 décembre 2009) rappelle en effet le quotidien catholique. « *Et sur les quelque 580 000 cavalières à posséder une licence en 2011, plus de 170 000 ont moins de 10 ans. Elles sont presque aussi nombreuses entre 11 ans et 14 ans* ». « *Elles tapissent les murs d'images de chevaux, lisent des romans dont l'action se déroule dans des poney-clubs...* » souligne **La Croix** qui décrit un vrai « *Sport de fille* » en faisant référence au titre du film de Patricia MAZUY sorti sur les écrans le 25 janvier dernier.



La testostérone peut induire des attitudes égocentriques

L'hormone « masculine » testostérone qu'on savait impliquée dans certains comportements violents, peut induire des attitudes égocentriques, conclut une étude britannique publiée le 1er février dans la publication britannique **Proceedings of the Royal Society B**. Des chercheurs ont, a priori paradoxalement, fait leurs tests sur des femmes, pour éviter les interférences de la sécrétion naturelle des hommes, pour prouver que cette hormone mâle pouvait « *rendre moins coopératif et plus égocentrique* ». Par cette expérience, « *nous avons montré que la testostérone affecte aussi nos décisions, en nous rendant plus égocentriques* » et en nous faisant « *ignorer le point de vue des autres* », souligne l'un des chercheurs (d'après l'**Agence France Presse** le 1^{er} février).

Espagne : mobilisation contre la modification de la loi sur l'IVG

En Espagne, la Fédération de planification familiale se mobilise contre la modification de la loi sur l'IVG (synthèse du 31 janvier). « *Signe, pour que ta sexualité ne revienne pas au passé !* », la **Fédération de planification familiale espagnole** (FPFE) entend défendre la loi remise en cause par le nouveau gouvernement espagnol et a mis en ligne une pétition. Elle est soutenue, entre autre, par le **Mouvement français du Planning familial**.



Les évêques américains et le remboursement de la contraception

« *Les évêques américains refusent un compromis sur le remboursement de la contraception* », signale **La Croix** du 13 février, commentant le rejet, par la **Conférence épiscopale américaine**, de la proposition de Barack OBAMA d'exempter les seules institutions catholiques de l'obligation de remboursement des dépenses de contraception. « *Pour les évêques, le simple fait d'obliger les compagnies d'assurance à rembourser ces soins constitue une violation de la Constitution* », précise le quotidien catholique.



6 - Lutte contre les violences

Devoir et viol conjugal dans L'Express

L'Express du 15 février publie une enquête titrée « *Le devoir conjugal tu honoreras !* ». L'hebdomadaire souligne que « *nombre de couples mariés ignorent* » qu'ils sont « *tenus légalement d'entretenir des relations sexuelles. Et de façon régulière...* ». « *Les juges font-ils la loi sur l'oreiller ?* » se demande L'Express qui rappelle qu'une récente affaire montre qu'ils n'y ont pas renoncé. Sur cinq pages, seul un encadré évoque le viol conjugal.

De Belgique en Tunisie : les leaders religieux et l'excision

Plusieurs sites soulignent que Wajdi GHENIM, prédicateur islamiste égyptien, se livrant régulièrement à une propagande extrémiste sur des chaînes de télévisions religieuses, et adulé par les plus radicaux de l'intégrisme islamiste, est actuellement en visite en Tunisie, à l'invitation, officiellement, d'associations de tendance islamiste. Parmi ses nombreux prêches il faut signaler ses prises de positions pour encourager de l'excision féminine. « *Comment lutter contre l'excision ?* » se demande justement Le Soir du 6 février dans son cahier « Polémiques » à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'excision pour rappeler que ces pratiques « *sont aussi des réalités chez nous en Belgique* » souligne le quotidien qui évoque quelques 2000 fillettes menacées chez nos voisins. Les spécialistes interrogées par le journal soulignent qu'il faut « *impliquer les leaders religieux dans ce combat* » et qu'il est « *impossible ignorer la loi* ».

7 - Culture, communication

La Madone voilée récompensée

On se doutait bien que la photographie de l'Espagnol Samuel ARANDA récompensée par le « 55^e prix World Press Photo » (**Libération** des 11 et 12 février, **La Croix** du 13 février) avait quelque chose à voir avec nos sujets. Le cliché publié dans le **New York Times** représente une femme entièrement voilée qui tient dans ses bras un homme blessé lors du soulèvement populaire contre l'ancien président Ali ABDALLAH SALEH. **Les Nouvelles News** nous donnent la réponse : « *cette photo, et l'hommage qui lui est rendu par ce prix, révèlent surtout en creux que l'image de la madone imprègne toujours l'imaginaire collectif (...). Le monde des médias réduit toujours les femmes à cinq figures : la Pasionaria, l'Egérie, la Muse, la Mère, la Madone, cinq figures qui rendent le pouvoir impossible pour les femmes* »... Le site rappelle qu'en 2011, le World Press Photo primait une photographie d'une jeune Afghane au nez tranché qui avait suscité une polémique sur son utilisation l'année précédente (synthèses des 13 août et 8 septembre 2010 et 14 février 2011).



8 - Agenda

Osez Le Féminisme ! et la députée Anny Poursinoff reçues par Hubertine



Nous annonçons les « causeries présidentielles » d'**Hubertine** (synthèse du 6 février). Elles ont commencé le 13 février avec l'association **FIT** et la députée Marie-George **BUFFET**. La prochaine Causerie aura lieu le **lundi 20 février** à 18 h 00 avec **Osez Le Féminisme !** et la députée Anny **POURSINOFF**. Le réseau OLF est né en juin 2009. Il a pour but de diffuser les idées portées par le mouvement féministe dans la société et particulièrement auprès des jeunes à travers des actions militantes et un journal intitulé « Osez le féminisme ! ». Le 20 février au Centre Hubertine Auclert, les militantes d'OLF présenteront leur campagne pour les présidentielles et Anny **POURSINOFF**, députée, réagira à leurs propositions pour atteindre l'égalité. Les Causeries bénéficient d'un partenariat avec le site **Egalité** et **TV5 Monde**.

[Pour en savoir plus sur le site d'Hubertine](#)

« Resisting Paradise » de Barbara Hammer

Le **Centre audiovisuel Simone de Beauvoir** accueillera Barbara **HAMMER** le **jeudi 23 février** à 20 h 00 au cinéma Le Nouveau Latina à Paris. Barbara Hammer présentera son film « Resisting Paradise », une réflexion sur l'art enrichie d'une dimension historique et politique. Cinéaste mondialement reconnue, Barbara **HAMMER** « explore depuis plus de trente ans dans ses films l'imaginaire lesbien en juxtaposant les images, pornographiques ou autres, en créant un montage non linéaire ». La séance sera suivie d'une rencontre avec la réalisatrice.



Regards d'une syndicaliste sur le monde du travail



Un café organisé par **Regards de femmes** se tiendra le **jeudi 1^{er} mars** à Lyon sur le thème « Regards d'une syndicaliste sur le monde du travail ». L'association recevra en effet Laurence **LAIGO**, secrétaire nationale de la **CFDT**, en charge de la politique des garanties collectives, des salaires, de la consommation et du pouvoir d'achat, anime la politique confédérale en direction des femmes, des fonctions publiques, de la réforme et des

évolutions de l'Etat. Elle s'interrogera sur « *les défis, les freins, les atouts pour une responsable syndicale* », sur l'arsenal législatif pour vaincre les inégalités au travail, sur les femmes, « *coincées entre plancher de glu et plafond de verre* » qui doivent se battre plus que les hommes pour leur déroulement de carrière, et sur l'impact des crises...

[Pour en savoir plus sur le site de Regards de femmes](#)

Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>